

CONSEIL DES COMMISSAIRES**PROVINCE DE QUÉBEC
LA COMMISSION SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

Procès-verbal de la **séance ordinaire du conseil des commissaires** qui s'est tenue à la cafétéria de la Polyvalente des Rivières, 16A, 5^e Avenue, Forestville, le mardi 15 janvier 2013, à compter de 19 h 30.

PRÉSENCES

Mme Diane Arsenault-Lirette	M. Doris Clavette
Mme Ginette Côté	M. Serge Desbiens
Mme Carole Deschênes	Mme Sylvie Dufour
Mme Nadine Gagné	M. Marc Gauthier
M. Bernard Girard	Mme Louise Hovington
Mme Nicole D. Larouche	Mme Kathya Maloney
Mme Reina Savoie-Jourdain	M. Dominique Tremblay
Mme Gladys Tremblay	Mme Marie-France Tremblay
M. Normand Tremblay	

M. Alain Ouellet, directeur général
Mme Suzie Roy, directrice, services éducatifs et informatiques
Mme Nadine Desrosiers, directrice, services des ressources humaines et matérielles
Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport
Mme Lisette Marin, secrétaire
Mme Patricia Lavoie, agente aux communications

ABSENCES

M. Claude Lavoie
M. Michel Lévesque

1. Ouverture de la réunion

La présidente, Mme Ginette Côté, procède à l'ouverture de l'assemblée, à la vérification des présences et souhaite la bienvenue à tous les membres et aux personnes du public, il est alors 19 h 35.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2012

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente séance, du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2012.

C-12-044

Mme Nadine Gagné propose et il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 novembre 2012 soit adopté tel que rédigé.

3. Inscription des questions diverses

Aucune question diverse de la part des membres.

4. Acceptation de l'ordre du jour

Les membres du conseil des commissaires ont pris connaissance, avant la présente assemblée, de l'ordre du jour de cette séance ordinaire.

C-12-045

EN CONSÉQUENCE, M. Marc Gauthier propose et il est résolu à l'unanimité :

QUE le point 12.1 soit traité au début de la rencontre

QUE l'ordre du jour soit adopté en laissant le point des questions diverses ouvert ;

QUE l'ordre du jour soit le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2012**
- 3. INSCRIPTION DES QUESTIONS DIVERSES**
- 4. Acceptation de l'ordre du jour**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
 - 5.1 Critères d'admission et d'inscription au préscolaire et au primaire 2013-2014
 - 5.2 Critères d'admission et d'inscription au secondaire 2013-2014
- 6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 6.1 Dossiers disciplinaires
- 7. SERVICES INFORMATIQUES**
 - 7.1 _____
- 8. SERVICES DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 8.1 Modification des règles budgétaires
- 9. SERVICES DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 9.1 Mesure maintien des bâtiments 2012-2013
- 10. SERVICE DU TRANSPORT**
 - 10.1 Addenda – contrats de transport

11. SECRETARIAT GÉNÉRAL

- 11.1 Recours collectif – suivi
- 11.2 CFP de Forestville (produits forestiers Saguenay)

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 12.1 Démarche d'analyse – École Mgr-Bouchard
- 12.2 Acte de vente – Terrain pour le pavillon de la foresterie
- 12.3 Projet Municipalité de Godbout
- 12.4 Projet de desserte en gaz naturel – demande d'appui

13. Questions diverses**14. Période de questions****15. Levée de l'assemblée****12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE****12.1 Démarche d'analyse – École Mgr-Bouchard**

La présidente, Mme Ginette Côté, fait un bref résumé des démarches d'analyse effectuées afin de maintenir les services éducatifs à l'école Mgr-Bouchard de Portneuf-sur-Mer.

Le directeur général, M. Alain Ouellet, fait la lecture de la résolution et Mme Côté invite les personnes du public à poser des questions s'il y a lieu.

CONSIDÉRANT la volonté de la Municipalité d'établir des partenariats avec la Commission scolaire de l'Estuaire dans le but de favoriser l'augmentation de l'effectif scolaire et/ou de permettre une utilisation optimale des infrastructures de l'école;

CONSIDÉRANT les initiatives du milieu et du comité de sauvegarde formé pour le maintien de l'école Monseigneur-Bouchard à Portneuf-sur-Mer;

CONSIDÉRANT la volonté des parents de s'impliquer activement dans la vie participative de l'école;

CONSIDÉRANT les clientèles prévisionnelles anticipées pour les deux prochaines années;

CONSIDÉRANT la volonté de la commission scolaire de favoriser le maintien de ses écoles, particulièrement la dernière «école du village», dans la mesure où l'organisation scolaire n'occasionne pas le jumelage intercycle;

CONSIDÉRANT les avis portés à l'attention du conseil des commissaires lors de l'assemblée publique de consultation;

C-12-046

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement :

- Que les services éducatifs pour l'ordre d'enseignement du préscolaire soient maintenus à l'école Monseigneur-Bouchard, si le

nombre d'élèves inscrits pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015 génère le financement d'une ressource enseignante, à défaut de quoi ce niveau d'enseignement sera suspendu;

- Que les services éducatifs pour l'enseignement du premier cycle du primaire soient maintenus à l'école Monseigneur-Bouchard, si le nombre d'élèves inscrits pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015 génère le financement d'une ressource enseignante, à défaut de quoi ce niveau d'enseignement sera suspendu;
- Que les services éducatifs pour le deuxième cycle du primaire soient maintenus à l'école Monseigneur-Bouchard, si le nombre d'élèves inscrits pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015 génère le financement d'une ressource enseignante, à défaut de quoi ce niveau d'enseignement sera suspendu;
- Que le troisième cycle du primaire soit fermé à l'école Monseigneur-Bouchard à compter de l'année scolaire 2013-2014 et qu'une analyse soit effectuée sur la pertinence d'offrir à nouveau des services éducatifs pour ce cycle pour l'année scolaire 2014-2015;
- Que les élèves de niveau de troisième cycle soient transférés, au choix des parents, dans un établissement du secteur centre du territoire de la Commission scolaire de l'Estuaire;
- Que la commission scolaire organise un transport pour ces élèves de niveau de troisième cycle vers l'école la plus près de la municipalité et choisie par la majorité des parents;
- Que la commission scolaire soit dispensée de mettre en place le processus d'analyse prévu à la Politique de maintien ou de fermeture d'école pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015.

5. SERVICES ÉDUCATIFS

5.1 Critères d'admission et d'inscription au préscolaire et au primaire 2013-2014

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente les critères d'admission et d'inscription pour le préscolaire et le primaire pour l'année 2013-2014.

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès des différentes instances ;

C-12-047

M. Doris Clavette propose et il est résolu à l'unanimité d'accepter les critères d'admission et d'inscription pour le préscolaire et le primaire pour l'année 2013-2014 tels que présentés.

5.2 Critères d'admission et d'inscription au secondaire 2013-2014

Mme Suzie Roy, directrice des services éducatifs et informatiques, présente les critères d'admission et d'inscription pour le secondaire pour l'année 2013-2014.

C-12-048 M. Doris Clavette propose et il est résolu unanimement d'accepter les critères d'admission et d'inscription pour le secondaire pour l'année 2013-2014.

6. SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

6.1 Dossiers disciplinaires

Un comité de travail s'est tenu à 18 h 00 sur le sujet au cours duquel Mme Nadine Desrosiers a présenté la chronologie des événements.

C-12-049 M. Doris Clavette propose et il est résolu unanimement d'entériner la mesure disciplinaire imposée à l'employé portant le numéro de dossier MD-12-13-001.

7. SERVICES INFORMATIQUES

Aucun sujet n'est inscrit à l'ordre du jour.

8. SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

8.1 Modifications aux règles budgétaires

Ce sujet a été discuté au comité exécutif au point 5.2 situation financière de la commission scolaire, mais essentiellement, M. Ouellet précise que les nouvelles règles auraient une incidence sur le taux de taxe scolaire qui devra d'abord faire l'objet d'un amendement dans la Loi sur l'instruction publique.

9. SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

9.1 Mesure maintien des bâtiments 2012-2013

Mme Nadine Desrosiers, directrice des ressources humaines et matérielles, présente aux membres du conseil la liste des priorités établies au niveau des ressources matérielles pour l'année 2012-2013.

C-12-050 Mme Nicole D. Larouche propose et il est résolu unanimement d'autoriser la directrice des ressources humaines à transmettre au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport la liste des priorités établies pour la mesure maintien des bâtiments 2012-2013.

10. SERVICE DU TRANSPORT

10.1 Addenda - Contrats de transport

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil qu'à la suite de la nouvelle loi 56 visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école, il y a lieu de modifier les contrats déjà signés par nos transporteurs.

Mme Giguère précise que les textes ont été proposés par la Fédération des commissions scolaires.

C-12-051

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement de modifier par addenda les contrats déjà signés avec les transporteurs afin d'inclure les textes de la nouvelle loi 56 visant à lutter contre l'intimidation et la violence à l'école et d'autoriser la présidente et le directeur général à signer les addendas à intervenir avec chacun des transporteurs.

11. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

11.1 Recours collectif - suivi

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, présente aux membres du conseil un résumé du jugement rendu par la Cour supérieure concernant le recours collectif intenté par un parent de la région du Saguenay/Lac-St-Jean et à l'ensemble des commissions scolaires concernant les frais exigés aux parents.

11.2 CFP de Forestville (produits forestiers Saguenay)

Mme Chantal Giguère, secrétaire générale et responsable du transport, informe les membres du conseil qu'à la suite de services d'aménagement forestier rendus à Produits forestiers du Saguenay, nous avons reçu, en 2011, un formulaire de réclamation dans le cadre des procédures de protection contre les créanciers d'Abitibi Bowater et ses compagnies affiliées.

À la suite du dépôt de notre réclamation, qui a été acceptée, la commission scolaire a reçu deux états de compte et est détentrice de parts pour un montant de 333,45 \$.

Une résolution est nécessaire afin d'autoriser le directeur général à signer les documents relatifs pour la gestion du capital-actions.

C-12-052

M. Bernard Girard propose et il est résolu unanimement d'autoriser le directeur général à signer tous les documents relatifs à la vente des actions de la compagnie Abitibi Bowater détenues par la Commission scolaire de l'Estuaire auprès de Computershare, entreprise désignée pour la gestion du capital-actions.

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

12.1 Démarche d'analyse – École Mgr-Bouchard

Ce sujet a été traité au début de la rencontre.

12.2 Acte de vente – Terrain pour le pavillon de la foresterie

M. Alain Ouellet, directeur général, informe les membres du conseil que le Centre de formation professionnelle de Forestville, Pavillon de la foresterie, loue un lot qui appartient à la compagnie Fortin & Lévesque afin de stationner la machinerie forestière.

Après discussions, la compagnie Fortin & Lévesque est disposée à vendre le terrain.

ATTENDU que la compagnie Fortin & Lévesque inc. est propriétaire du lot 4 457 897 de la circonscription foncière de Saguenay, municipalité de Forestville;

ATTENDU que la Commission scolaire de l'Estuaire souhaite acquérir de la compagnie Fortin & Lévesque inc. ce lot pour les besoins du Centre de formation professionnelle de Forestville, Pavillon de la foresterie;

ATTENDU que le prix de vente convenu entre les parties est fixé à 60 000 \$, excluant les taxes applicables;

ATTENDU que cette transaction doit être effectuée par acte notarié;

C-12-053

Mme Nicole D. Larouche propose et il est résolu unanimement :

- Que la Commission scolaire de l'Estuaire achète le lot 4 457 897 cadastre du Québec, circonscription foncière de Saguenay, municipalité de Forestville pour le prix de 60 000 \$ plus taxes applicables, le cas échéant;
- Que Madame Ginette Côté, présidente, et Monsieur Alain Ouellet, directeur général, soient autorisés à signer tous les documents donnant effet à la présente résolution.
- Que les frais liés à la présente transaction soient assumés en totalité par la Commission scolaire de l'Estuaire.

12.3 Projet Municipalité de Godbout

M. Alain Ouellet, directeur général, présente une correspondance provenant de la Municipalité de Godbout nous demandant de déléguer une personne-ressource de la commission scolaire afin de les accompagner techniquement dans la faisabilité d'intégrer les services municipaux dans les locaux de l'école Mgr-Labrie.

C-12-054

Mme Carole Deschênes propose et il est résolu unanimement d'autoriser la Municipalité de Godbout et la firme de consultants DAA à entreprendre les démarches d'analyse visant à vérifier la faisabilité de leur projet de partage des locaux de l'école Mgr-Labrie, en collaboration avec la personne-ressource désignée par la commission scolaire.

12.4 Projet de desserte en gaz naturel – demande d'appui

M. Alain Ouellet, directeur général, présente une correspondance provenant de la coalition pour le gaz naturel de la Côte-Nord nous demandant notre appui afin de favoriser la réalisation de ce projet.

CONSIDÉRANT les études actuellement en cours visant à étendre le réseau de distribution de gaz naturel sur la Côte-Nord;

CONSIDÉRANT l'opportunité que représente l'utilisation du gaz naturel pour améliorer l'efficacité énergétique des institutions, dont la Commission scolaire de l'Estuaire;

CONSIDÉRANT le devoir que s'impose la Commission scolaire de l'Estuaire d'assurer une gestion efficiente et efficace des budgets alloués, notamment ceux affectés au chauffage de ses établissements;

C-12-055

Il est proposé par Mme Gladys Tremblay et résolu à l'unanimité que la Commission scolaire de l'Estuaire:

- Appuie les démarches initiées par la Coalition sur le gaz naturel dans le but d'implanter un réseau de distribution sur la Côte-Nord;
- S'engage à étudier tout projet d'alimentation en gaz naturel pour ses établissements qui permettrait, de façon complémentaire aux projets d'économie d'énergie déjà réalisés, d'améliorer l'efficacité énergétique, tout en générant des économies sur le plan financier.

13. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse de la part des membres

C-12-056

Mme Sylvie Dufour propose et il est résolu unanimement que le point des questions diverses soit fermé.

14. PÉRIODES DE QUESTIONS

Aucune question de la part des membres.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

C-12-057

M. Marc Gauthier propose et il est résolu unanimement que l'assemblée soit levée, il est alors 20 h 20.

Présidente

Secrétaire générale